

CR de la réunion d'information sur les stages IFMSA été 2019

• Tu souhaites **découvrir le monde** mais sans pour autant laisser tes études de côté? Alors l'ACT par le biais de l'ANEMF et de l'IFMSA (International Federation of Medical Student's Associations) te propose de partir faire un stage de 4 semaines à l'étranger pendant l'été!

• Quelques points importants concernant ce projet:

- ce stage peut être un **stage de clinique** (SCOPE) ou **de recherche** (SCORE), il durera 4 semaines dans un hôpital ou un laboratoire étranger (Europe et hors Europe)

- nous t'offrons la possibilité de partir dans **120 pays différents**, mais nous ne pouvons garantir que l'ANEMF te trouvera une place dans le pays de ton choix à cause des quotas. Il faudra donc faire une **sélection de 3 pays** classés par ordre de préférence.

- il en est de même pour les terrains de stage demandé

- ce sont des **stages validants** pour les DPRB (stage de recherches) et pour les stages d'externat. Pour les externes il faut compléter ce stage par 2 semaines dans le même service à Tours.

- c'est un **échange bilatéral**, il faut pouvoir accueillir un étudiant étranger pendant 4 semaines à Tours (cela peut être pendant que tu es à l'étranger ou non, chez toi, tes parents ou chez un ami)

- une **rapport de stage** de quelques pages sera demandé à ton retour est servira de preuve de la réalisation du stage mais aussi de retour d'opinion sur ton expérience

- ce projet se prépare 1 an à l'avance, les candidatures de cette année sont donc pour un stage **été 2019**



• Qui peut partir et comment?

Tous les étudiants de la P2 à la D2 peuvent partir. Il n'y a cependant que 10 places possible par année, dont 4 réservées pour les externes. En fonction du nombre de demande il y aura donc une sélection des dossiers.

Si tu es intéressé(e), il te suffira de remplir le dossier d'inscription qui sera mis en ligne sur la page Facebook de l'ACT la **première semaine de Juin**. Tu peux d'ores et déjà préparer une lettre de motivation répondant aux questions suivantes:

- Pourquoi veux-tu participer à un échange de stage par le biais de l'IFMSA?
- Dans quel(s) pays voudrais-tu partir et pourquoi?

D'autres questions vous seront posées sur la documentation qui sera fournie avec le dossier d'inscription, il est donc important de bien tous lire, des informations importantes concernant les conditions d'échange en fonction des pays y sont donnés.

• Comment se fera la sélection des dossiers?

Si plus de 10 candidatures sont reçues, les dossiers seront sélectionnés sur la **lettre de motivation**. Un entretien ou questionnaire de motivation plus détaillé peut être à prévoir. Si néanmoins le nombre de dossiers est vraiment trop conséquent, **seul les 20 premiers dossiers reçus seront traités**.

Ainsi je te conseille de préparer ta lettre de motivation dès maintenant et de bien surveiller la page Facebook de l'ACT la première semaine de Juin pour ne pas perdre de temps et envoyer ta candidature au plus vite.

La fin des candidatures aura lieu 1 semaine après la publication.

!!! les étudiants ayant déjà fait une demande les années précédentes et n'ayant pas été sélectionnés sont prioritaires au départ !!!

• Quelques points sur les finances:

- ce projet est un échange. Puisque tu accueilles un étudiant étranger en France, là-bas tu seras accueilli chez un étudiant ou dans une résidence étudiante, il n'y a donc **pas de frais liés au logement**.

- en fonction des pays et des villes, **la demi-pension est aussi fournie**, mais le reste est à ta charge pour la nourriture. Il en est de même pour les sorties et activités prévues sur place par les LEO locaux.

- un **chèque de caution de 350€** vous sera demandé pour **garantir la clause d'accueil**. Il ne sera encaissé que si vous n'accueillez pas d'étudiant étranger et servira à payer son logement pendant son mois de stage.

- un **chèque de caution d'engagement et de bonne conduite de 100€** est demandé

- un **chèque de caution de 60€ pour la rédaction du rapport de stage** aussi

- Un chèque d'un montant compris entre **35€ et 65€** pour les frais d'adhésion au programme d'échanges sera demandé en septembre 2018 une fois les sélections finies et les procédures lancées (le montant précis n'est pas encore annoncé par l'ANEMF)

!!! Ces chèques seront demandés une fois la sélection des 10 dossiers partants faite, pas la peine de les faire dès votre candidature !!!

- Ce voyage te rend éligible aux **bourses de mobilité internationale** proposées par la faculté. Tu peux donc y prétendre pour payer ton billet d'avion et une partie de la vie sur place

• Voilà qui termine ce compte rendu, si néanmoins il te reste des questions n'hésites pas à venir me les poser directement et à aller directement sur le site de l'IFMSA et de l'ANEMF!

**En attendant vos candidatures avec plaisir,
Hugo Barcat, votre LEO out**